La santé environnementale

Assurément, la révolution épigénétique a permis « la fin du tout génétique »[1] pour reprendre l'expression du Professeur Henri Atlan. A court terme, ce que nous mangeons, ce que nous respirons, ce que nous buvons ou ce que nous faisons influe sur l'expression de nos gènes et peut conduire sur le plus long terme à des modifications de notre métabolisme et donc du fonctionnement de certains organes.

Cette « révolution épigénétique »[2] doit pourtant encore se confronter à une volonté politique et scientifique encore largement insuffisante. Pour preuve, le « Plan Génomique 2025 »[3] annoncée en juillet 2017 consacre la médecine génomique et fait totalement fi des questions d'épigénétiques.
Le diabète, notamment de type 2 est l'exemple même de ce paradoxe. Aujourd'hui, si de nombreuses incertitudes persistent sur les origines de cette maladie que l'on sait multiple, il est admis qu'elle provient d'interactions entre des gènes et l'environnement. Aujourd'hui, la recherche n'a apporté que 10% des réponses au caractère d'héritabilité du diabète. Malgré toutes les incertitudes, l'épigénétique apparait comme « un instrument susceptible de contribuer à la modernisation des politiques publiques de santé. »[4] Fort de ce constat, la Fédération Française des Diabétiques appelle à des propositions concrètes.

Donner aux citoyens les moyens de maintenir leur capital santé.

- Dédier du temps scolaire à l'éducation pour la santé.
- Favoriser la création d'accords avec les pouvoirs publics et les industriels de l'agroalimentaire pour réduire le taux de sucre et de graisse dans les produits alimentaires transformés.
- Etablir une taxe pollueur-payeur pour les produits ayant un fort taux de sucre et de graisse.

Pour retrouver toutes nos propositions afin de développer les politiques d'éducation à la santé, rendez-vous sur la plateforme des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques : www.egdiabete.fr.

Donner les moyens (financiers) à la recherche environnementale.

- Investir d'avantage dans la recherche pour permettre d'identifier les substances présentant un danger comme les perturbateurs endocriniens.

- pour mieux comprendre les conséquences des modifications de l'environnement sur la santé.
- pour par la suite, donner les moyens aux dirigeants d'établir un cadre réglementaire assurant la sécurité de la population.

- Faire des perturbateurs endocriniens un axe prioritaire de la recherche européenne.
- Créer un groupe international de scientifiques indépendants pour rendre des avis objectifs sur les substances suspectés d'être des perturbateurs endocriniens.[5]
- Développer des critères d'identification au-delà des biocides ou produits pharmaceutiques mais également pour des produits cosmétiques ou emballages plastiques.[6]
- Instituer des enseignements d'épigénétique dès le début des filières scientifiques.[7]
- Créer une section de l'épigénétique au sein du conseil national des universités.[8]

[1] *Henri Atlan, La fin du « tout génétique » ? Vers de nouveaux paradigmes en biologie, 1999.*
[2] *Joël de Rosnay, La symphonie du vivant : Comment l'épigénétique va changer notre vie ? 2018.*
[3] *Plan Génomique 2025, consultable en ligne.*

[4] *Rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur « les enjeux et les perspectives de l'épigénétique dans le domaine de la santé », Tome 1 par M. Alain Clayes et Jean-Sébastien VIALATTE, députés, 12 octobre 2016.*

[5, 6] *Recommandation déjà établie lors du rapport d'information de Madame Patricia Schillinger, sénatrice du Haut-Rhin et Monsieur Alain Vasselle, sénateur de l'Oise : « Les perturbateurs endocriniens dans les produits phytopharmaceutiques et les biocides », 2017.*

[7, 8] *Recommandation déjà établie lors du Rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur « les enjeux et les perspectives de l'épigénétique dans le domaine de la santé », Tome 1 par M. Alain Clayes et Jean-Sébastien VIALATTE, députés, 12 octobre 2016.*

Crédit photo : © Fotolia